



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/09/2025

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de Conseillers Présents : 14

Nombre de Conseillers représentés : 0

Début de séance : 20h30

Fin de séance : 22h05

DATE DE CONVOCATION
09/09/2025

AFFICHAGE LE
29/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 15 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 9 septembre 2025, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

Présents :

Gérard Dèque, Laurent Poncet, Lucie Rousselet-Jurcevic, Nicolas Métivier, Gaël Marandin, Francis Meuterlos, Samuel Péridy, Estelle Remacle, Florence Collino, Sandrine Boillot, Thierry Rolland, Bénédicte Lavier, Hervé Lacroix, Vanessa Jeannin.

Excusés :

Absent : Marlène Benoit.

Pouvoirs :

Secrétaire : Laurent Poncet

DECISIONS MODIFICATIVES : BUDGET GENERAL TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PLACE XAVIER AUTHIER

M. Le Maire explique que dans le cadre des travaux de rénovation des éclairages publics le réaménagement de la place Xavier AUTHIER doit être envisagé prioritairement, en raison de son parc vieillissant et peu qualitatif.

Le SIEL a fait parvenir une proposition de rénovation pour un montant de 60.154,00 € TTC hors Génie Civil.

Une consultation doit être menée pour la réalisation des travaux de génie civil.

Toutefois, le SIEL propose l'estimation et l'organisation des travaux suivante :

*** tranche n° 1 (partie haute, depuis le forum) :**

- 14 mâts (24 luminaires) équipés prise Zhaga, câbles, raccordement et élimination anciens matériels : 30 000 € HT
- tranchées, gaines, 14 massifs et réfections de fouilles / terre végétale suivant secteurs : 27 000 € HT

La tranche ferme est ainsi estimée à 57 000 € HT avant consultation génie civil

*** tranche n° 2 (partie basse, en dessous du forum) :**

- 10 mâts (16 luminaires) équipés prise Zhaga, câbles, raccordement et élimination anciens matériels : 21 000 € HT
- tranchées, gaines, 10 massifs et réfections de fouilles / terre végétale suivant secteurs : 16 000 € HT

La tranche ferme est ainsi estimée à 37 000 € HT avant consultation génie civil

Au global, l'opération est ainsi estimée à 94 000 € HT, soit 112 800 € TTC

A noter :

- que l'opération permet de supprimer un point de livraison (sur un bâtiment privatif, donc très judicieux)
- que les points seront équipés prises Zhaga, donc utilisables pour raccorder des équipements avec une alimentation continue; il sera néanmoins nécessaire d'intervenir sur 6 candélabres non concernés par les travaux, sur le haut de la rue du Télésiège

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions (Hervé Lacroix et Sandrine Boillot) :

- approuve les modifications du budget général suivantes :
 - Article 21538 : + 112 800 €
 - Article 2158 : + 26 000 €
 - Article 2151 : - 138 800 €
- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Métabief,

Le Maire,

Gérard DEQUE

